

Le chômeur, un ouvrier encore plus suspect

Jean Faniel

En 1977, paraît *L'ouvrier suspect*. Il s'agit du second tome d'une analyse historique consacrée à la condition ouvrière au 19^e siècle. Jean Neuville y allie présentation d'extraits de sources d'époque et réflexion sur les enjeux politiques qui éclairent les représentations que les membres d'une classe se font de ceux qui constituent une autre classe.

Depuis la parution de cet ouvrage, le chômage de masse est devenu une réalité durable, qui affecte non seulement les travailleurs privés d'emploi mais aussi leurs proches. Ce phénomène a également des conséquences collectives puisqu'il contribue à la dégradation de la situation de bon nombre de salariés. De manière globale, l'emploi est devenu plus précaire et plus flexible, tandis que les salaires connaissent une modération qui contraste avec l'évolution des Trente Glorieuses. Enfin, le contexte de chômage de masse pèse sur les capacités de mobilisation collective des syndicats, dans et en dehors du lieu de travail.

Les rapports de classe ont évolué par comparaison avec la fin des années 1970, les rapports et canaux de domination aussi. Le chômeur est passé à l'avant-plan parmi les figures stigmatisées. Ce phénomène n'est certainement pas nouveau puisque les chômeurs ont été montrés du doigt à chaque période. Mais il a pris davantage de vigueur et s'est enraciné avec la persistance d'un chômage élevé depuis quarante ans.

La suspicion à l'égard des chômeurs n'est pas nouvelle non plus. En scrutant la longue durée, le présent ouvrage montre que les chômeurs sont toujours suspectés de profiter de la situation, de vivre aux crochets des autres, par exemple par goût de l'oisiveté. Autrement dit, ne seraient-ils pas, en fin de compte, responsables de leur situation ? Après tout, le bon sens ne nous dit-il pas que « quand on cherche, on trouve » ?

Cette suspicion prend aujourd'hui de nouveaux visages, notamment dans le contexte des politiques d'activation. Celles-ci requièrent que le chômeur fasse inlassablement la démonstration qu'il cherche du travail, même si les statistiques démontrent que c'est avant tout l'emploi qui fait défaut. La nécessité de « s'activer » semble à présent un fait acquis des politiques de l'emploi. Au point que Frank Vandenbroucke, lorsqu'il était ministre fédéral de l'Emploi, a défendu son plan de contrôle de la disponibilité en expliquant qu'il ne demandait pas aux chômeurs de trouver du travail mais d'en chercher.

Comme le livre de J. Neuville auquel il fait écho, cet ouvrage-ci allie mise en valeur des sources exploitées – y compris les dessins et caricatures, si importants pour traiter la question de la stigmatisation – et réflexion sur les enjeux politiques. J. Neuville analysait les rapports entre classes. Avec les chômeurs, la question se complexifie. Forment-ils un groupe homogène ? Assurément non. Mais les salariés non plus. Forment-ils une classe

sociale, en ce sens qu'ils occupent une place spécifique dans le processus de production ? Apparemment pas. À l'instar des salariés qu'ils ont été et aspirent à redevenir, les chômeurs sont avant tout propriétaires de leur force de travail, qu'ils doivent vendre en échange d'un salaire pour pouvoir vivre. En l'absence de celui-ci, ils reçoivent un revenu de remplacement financé par la solidarité, hier syndicale, aujourd'hui institutionnalisée dans la sécurité sociale.

À une époque où les termes de chômage et de chômeur n'avaient pas encore pris leur sens contemporain, Karl Marx voyait les sans-emploi comme une « armée industrielle de réserve », c'est-à-dire comme une partie de l'armée industrielle, autrement dit le prolétariat. Mais une partie qui, dans les rapports de classes, joue un rôle spécifique et double.

Comme son nom l'indique, elle constitue un réservoir de main-d'œuvre pour les entreprises lorsque la conjoncture économique est très favorable. Hors de ces périodes, l'armée industrielle de réserve sert de moyen de pression sur les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble de l'armée industrielle. Les employeurs ont intérêt à ce que cette réserve de main-d'œuvre soit en bonne condition, et formée au mieux, pour y recourir dans les premières périodes. Les syndicats cherchent à éviter les effets délétères que l'importance de cette armée produit dans les secondes. Selon leurs modes d'organisation, les dispositifs d'assurance contre le chômage mis sur pied à partir du 19^e siècle permettent de rencontrer plutôt les soucis des uns ou plutôt les préoccupations des autres.

Vu cette position particulière dans les rapports de classes, les chômeurs peuvent servir de boucs émissaires à différents groupes sociaux.

L'image de « profiteurs » parle à de nombreux salariés, convaincus que leur propre travail permet à des chômeurs passifs ou fainéants de ne pas travailler. Ces salariés alimentent de telles représentations... jusqu'au jour où ils se retrouvent eux-mêmes sans emploi. Après avoir eu la conviction que, pour eux, « ce n'est pas pareil » et qu'ils retrouveront rapidement du boulot, l'expérience d'un chômage qui se prolonge peut être d'autant plus difficile à vivre.

Sous différentes formes, les discours de nombreux acteurs politiques s'appuient sur cette image du chômeur comme profiteur pour réclamer ou justifier des contrôles accrus, une réduction de la protection contre le chômage et la diminution des indemnités. Ainsi, l'accélération de la dégressivité des indemnités de chômage est légitimée par l'idée que la baisse du revenu de remplacement contraint à reprendre plus rapidement un emploi – laissant alors de côté la question du manque et de la création d'emplois.

Du côté des fédérations d'employeurs, les discours sur le chômage et les chômeurs sont assez clairs, mettant en avant la réduction (par différents biais) des allocations de chômage et l'impératif de formation. On renoue donc avec le double rôle de l'armée industrielle de réserve : d'une part, pouvoir recourir à une main-d'œuvre bien formée lorsque la production l'exige ; d'autre part, pouvoir contraindre les salariés en recherche d'emploi à accepter un travail précaire, à temps partiel ou mal rémunéré, avec les conséquences que l'accroissement du nombre de « travailleurs pauvres » génère sur la condition générale du salariat.

Cet ouvrage s'intéresse aussi aux représentations syndicales en matière de chômage. Certes, celles-ci reposent prioritairement sur la solidarité et sur la nécessité de défendre des travailleurs involontairement privés d'emploi, d'une part, pour eux-mêmes et, d'autre part, pour éviter que ceux-ci nuisent aux travailleurs actifs. Mais ce livre rappelle aussi

l'attachement des syndicats au travail et, par conséquent, leur approbation de formes de contrôle des chômeurs afin de lutter contre l'éventuelle oisiveté de ceux-ci. Cette méfiance peut en partie expliquer les difficultés que les femmes ont rencontrées pour faire entendre des revendications spécifiques à l'intérieur des syndicats, surtout à une époque où pesait sur les chômeuses le soupçon de vouloir rester au foyer tout en percevant un complément au salaire de leur mari, gagne-pain principal du ménage.

Un des mérites de cet ouvrage est de souligner que la stigmatisation vécue en tant que chômeur est souvent doublée d'une ou de plusieurs autres. Les chômeurs sont bien souvent pointés du doigt parce qu'ils sont sans emploi et sont, en outre, victimes de discriminations liées à une autre de leurs caractéristiques : femmes, immigrés, trop jeunes ou trop âgés. Ainsi, on constate au fil des pages que, à différentes époques, la réglementation du chômage offre des exemples, flagrants ou plus subtils, d'inégalités au détriment des femmes, des jeunes ou des étrangers. À la suite de mobilisations collectives, les chômeurs âgés ont pu bénéficier pour leur part pendant plusieurs années d'un statut spécifique. Mais il leur a notamment été octroyé à cause de l'extrême difficulté qu'ils éprouvent à retrouver du travail avant l'âge de la retraite.

L'ouvrage de J. Neuville mettait en avant la condition ouvrière au 19^e siècle. Ce livre-ci affine les travaux du grand historien du mouvement ouvrier belge. En outre, il les prolonge. D'une part, puisqu'il s'étend du 19^e siècle à la période actuelle. D'autre part, parce qu'il s'intéresse à la fois aux rapports de la classe ouvrière avec la classe des propriétaires des moyens de production (représentée par les fédérations patronales ou certains partis situés à droite), comme le faisait J. Neuville, mais aussi aux rapports internes à la classe ouvrière. Le présent volume montre que les tensions entre travailleurs peuvent être plus fortement exprimées encore que les oppositions de classe. La situation de concurrence entre actifs et sans-emploi a en effet tendance à exacerber ces tensions.

Enfin, au-delà des rapports de force exprimés sur le terrain politique ou sur le plan directement socio-économique, le travail présenté ici porte sur l'imaginaire et sur la manière dont il pèse sur ces rapports de force. Les représentations négatives qui apparaissent au travers des discours sur les chômeurs se heurtent aux contre-discours, en particulier syndicaux, qui en prennent la défense de manière plus ou moins appuyée selon les circonstances. Ce livre montre ainsi que la stigmatisation des chômeurs produit des effets non pas seulement sur le terrain économique, politique ou idéologique, mais aussi psychologique et social, sur l'existence des individus eux-mêmes. En s'interrogeant sur la condition des chômeurs d'aujourd'hui, c'est la condition ouvrière contemporaine et sa fragilité que l'on questionne.

« Salut pauvre cave ! Tu s'ras toujours un esclave.
Eh ben tu vois gamin, aujourd'hui, j'suis plus rien. »

Renaud, *Son bleu*.

Ce texte est la postface de : Florence LORIAUX (dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, CARHOP/CRISP, 2015, pages 273-276.

Pour citer ce texte dans son édition électronique : Jean FANIEL, « Le chômeur, un ouvrier encore plus suspect », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 15 décembre 2015, www.crisp.be.